

MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS

COMMISSION NATIONALE CHARGEE DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX-MSPRH
COORDINATION DES SYNDICATS NATIONAUX DES PRATICIENS MEDICAUX DE SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE COMMUN

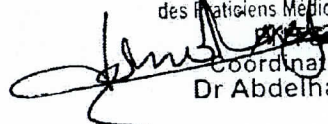
L'an deux mille dix sept et le 18 avril à 14 heures 30 minutes, s'est tenue une réunion de concertation éminemment importante au siège du cabinet du ministère de la santé entre d'une part les membres de la Commission Nationale (C.N) chargée des relations avec les partenaires sociaux -MSPRH, et ceux de la Coordination Nationale des Syndicats des Praticiens Médicaux de Santé Publique (CNSPMSP) affiliée à l'UGTA à l'initiative de Messieurs le Ministre de la Santé et le Secrétaire Général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens.

Le partenaire social, fort de sa délégation composée de seize praticiens médicaux appartenant aux cinq syndicats nationaux de corps de santé publique, a été satisfait d'abord du niveau de la discussion constructive axé sur un échange franc des points de vue portant sur de nombreuses revendications restées en suspend, ainsi que sur les propositions avancées et de leurs solutions et puis de l'excellent cadrage du débat mis en œuvre par les animateurs MSPRH-CNSPMSP pour approfondir les principaux chantiers ouverts et concernant :

- 1- La moralisation de la profession médicale par des actions relatives au respect des administrateurs des conditions d'exercice des praticiens médicaux tout corps confondu;
- 2- Les nouveaux défis se présentant au système national de santé publique ;
- 3- La dépenalisation de l'acte médical;
- 4- La sécurisation effective et réelle des établissements de santé notamment des services des urgences contre toute violence d'où qu'elle vienne;
- 5- La relance des négociations avec les praticiens médicaux inspecteurs dans tous les domaines freinant leurs exercices souverains et pénalisant leurs actions sur le terrain d'inspection ;
- 6- La couverture juridique de l'exercice des praticiens médicaux titulaires du CESSM en perspective de la relance effective du projet de leur statut particulier finalisé et cosigné depuis 2008 aussi, suite aux nombreuses formations hospitalo universitaires engagées dans les filières spécialisées en Transfusion sanguine, Diabétologie, Nutrition, Aide médicale d'urgence et en Psychiatrie (addictologie...);
- 7- La contribution active dans la détermination et l'élaboration des besoins en formation continue des praticiens médicaux de santé publique ;
- 8- La mise en place d'un nouveau système de suivi de la prise en charge des carrières socio professionnelles du corps médical tout corps confondu ;
- 9- Le suivi par les directeurs centraux des entraves enregistrées dans certains établissements de santé.

LE COORDINATEUR NATIONAL
CNSPMSP
DR A SAHEL

Coordination Nationale des Syndicats
des Praticiens Médicaux de Santé Publique
UGTA
Coordinateur National
Dr Abdelhamid SAHEL



LE PRESIDENT DE LA C.N - MSPRH

